

Point 06 : Tarification solidaire sur le réseau de transports collectifs – Conclusion de l'évaluation et évolution du dispositif

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Dans les grandes agglomérations comme la notre, la gestion des déplacements quotidiens de milliers de personnes est un enjeu fondamental. Afin de contenir la pollution liée à l'usage de véhicules personnels et réduire les temps de déplacement pour tous, nous avons besoin d'un réseau de transports en commun de qualité, accessible en termes de dessertes et de prix. C'est ce à quoi nous nous attaquons depuis le début du mandat avec des investissements conséquents réalisés ou à venir. Réfection des voies, achat de nouvelles rames de tram, nouveaux BusWay électriques, nouveaux CETEX... A travers ces investissements, et un budget conséquent consacré aux déplacements nous montrons la volonté de notre majorité non seulement à répondre aux besoins de nos concitoyens mais également aux enjeux en termes de mobilité, de fluidité, et de réduction des pollutions liées aux déplacements.

Développer le réseau, l'améliorer doit nous permettre d'accroître la part modale des transports collectifs. Pour ce faire, nous avons en premier lieu besoin de faire progresser le nombre d'abonnés aux transports collectifs. Deux leviers nous le permettent : la tarification, avec notamment la tarification sociale, j'aurais l'occasion d'y revenir en toute fin de mon intervention et une offre renouvelée qui s'adapte aux nouveaux besoins et aux nouveaux usages.

Nous soutenons donc, je le rappelais précédemment, tous les investissements réalisés en vue de l'extension du réseau par la création de nouvelles lignes. De ce point de vue, la jonction future des lignes 1 et 2 du tramway est à saluer, comme les études en vue d'une nouvelle ligne en site propre sur l'île de Nantes.

Pour autant, la création de ces nouvelles lignes doit se faire de concert avec le maintien à un haut niveau de service des lignes existantes, que ce soit en termes de matériel ou en termes de fréquences et nous nous y attelons, mais cela suppose d'être constamment à l'écoute des nouveaux besoins qui s'expriment.

Se doter d'un réseau efficient, c'est aussi comme je le rappelais précédemment acquérir de nouveaux équipements. Dans ce cadre, les investissements que nous avons décidé d'engager ces derniers mois, et notamment les achats de rames de tramway et les nouveaux busway sont amplement justifiés.

Nous devons constamment nous projeter dans l'avenir, anticiper, faire de la géographie de notre territoire un atout dans les logiques de déplacement, de ce point de vu des piste ont été avancées lors de notre grand débat sur la Loire et je sais notre volonté de nous doter d'un réseau toujours plus diversifié et efficient.

Enfin, nous tenions à saluer le bilan positif de la tarification solidaire. Ce dispositif est une façon de poursuivre notre engagement pour un réseau de transports collectifs plus accessible et donc potentiellement plus utilisé. Cette nouvelle tarification, dont se dotent de nombreuses agglomérations, Rennes, Strasbourg, Grenoble... a, dans notre métropole, bénéficié d'une appréciation très positive des habitants. En effet, l'évaluation qui nous a été présentée montre que ce dispositif permet de toucher un plus grand nombre d'usagers ce qui était l'un de nos principaux objectifs. Mais c'est aussi et surtout un engagement fort, vers plus de solidarité quand la précarité isole et implique de nombreux renoncement en terme de mobilité. Nous pouvons collectivement être fiers de ce dispositif.

De plus, la révision de la grille de réductions tarifaires qui nous est proposée aujourd'hui vient ajuster le dispositif pour être au plus près de la réalité économique des ménages. Cette modification, en réduisant les effets de seuil, la rend donc un peu plus juste et donc plus efficiente.

Vous l'aurez donc compris, nous nous associons pleinement à la politique de mobilité de la métropole.

Je vous remercie de votre attention.